

Covid-19 mesures de protection

Check-list pour organisateurs de tournois

Version du 27.5.2021

Nouveau à partir du 31.5.2021

Selon les décisions du conseil Fédéral du 26 mai 2021, les mesures suivantes sont valables à partir du 31 mai 2021 :

- Les compétitions en salle ainsi qu'à l'extérieur sont autorisées pour toutes les joueuses et tous les joueurs.
- Le jeu en double en salle est désormais autorisé sans masque (4 personnes formant un groupe permanent).
- Le nombre de participants n'est pas limité mais il n'est pas autorisé que plus de 50 personnes jouent en même temps. Sur des grandes installations, plusieurs groupes peuvent être formés de façon à ce que ceux-ci ne se mélangent pas.
- Pour les événements avec public la limite est désormais fixée à 100 personnes à l'intérieur et à 300 personnes à l'extérieur (avec port du masque, distance et tracing des contacts).

En général :

- Attention : Certains cantons ont des réglementations plus strictes (p.e. nombre maximum de personnes pour les événements)
- Déterminer une personne responsable de l'événement Covid-19. Cette personne est chargée de veiller à ce que les directives soient respectées.
- Créer et publier un concept de protection pour l'événement. Modèle sur <https://www.swisstennis.ch/fr/corona>
- Téléchargez l'affiche de l'OFSP «C'est ainsi que nous nous protégeons» et accrochez-la.
- En cas de symptômes de maladie, renvoyez immédiatement les joueurs et les spectateurs chez eux.
- Prévoir du désinfectant à l'entrée. Chaque visiteur doit se laver les mains lorsqu'il entre sur le site.
- La recherche des contacts doit être assurée si des contacts étroits ne peuvent être exclus à 100 %. Le contrôle des entrées et l'établissement de listes complètes sont à prévoir (seulement lors d'événements avec spectateurs). Les listes doivent comporter le nom, le prénom, le numéro de téléphone de tous les spectateurs (les coordonnées des joueurs sont disponibles dans Advantage). Il est recommandé de vérifier la véracité des informations. La liste doit être conservée pendant 14 jours et jetée à la poubelle par la suite. Les informations figurant sur la liste ne peuvent être utilisées à d'autres fins. Recommandation aux spectateurs et aux joueurs de télécharger Swiss Covid App et de faire le contrôle coronavirus de l'OFSP avant la publication (<https://ofsp-coronavirus.ch/check/>)
- Sauf sur le terrain de tennis, le masque de protection doit être porté dans toutes les zones intérieures et extérieures (vestiaire, salle d'attente, réception, etc.).
- La distance minimale de 1,5 m doit également être assurée dans les vestiaires et les douches. En fonction de l'espace disponible, il est fortement recommandé de fixer une limite supérieure au nombre de personnes et de veiller à ce que les vestiaires ne soient utilisés que pour se changer et prendre une douche.
- Nettoyage régulier des vestiaires et des toilettes
- Contrôle du concept de protection pour l'exploitation du restaurant ainsi que pour le Club/Centre

Compétition:

- Les bancs ou les chaises des joueurs doivent être placés à une distance minimale de 1,5 m.
- Si possible, organisez le plan de jeu de manière à réduire au minimum le temps passé sur le site par joueur.
- Les traditionnelles «shake-hand» sont à éviter. Tout autre contact physique doit également être évité.